

du 14 avril 2016

**Présents** : ALBOUY P - BARDOU G – BEDOS D - BONVALET D - CAZENAVE M - DESCOUENS MS - GUILHAUMON JM - JAFFUEL C - MARZA I - MATAGNE C - PEREZ H - USACHE P

**Procuration** : REVEL M à PEREZ H

**Absent(s)** : BOUILLE A - RONCIN D

**Secrétaire de séance** : PEREZ H

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 15 janvier 2016. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

**1 - Vote du compte administratif 2015 de la commune**

Monsieur Bedos présente le compte administratif 2015 de la commune.

Recettes : 1 005 507.51 €

Dépenses : 767 721.40 €

**Résultat de l'exercice 2015 : excédent 237 786.11 €**

Résultat clôture 2014 : 210 112.75 €

Part affectée à l'investissement 2015 138 505.65 €

**Résultat antérieur reporté 2015 : excédent 71 607.10 €**

**Résultat de clôture exercice 2015 : excédent 309 393.21 €**

**INVESTISSEMENT**

Recettes : 313 094.10 €

Dépenses : 191 947.83 €

**Résultat de l'exercice 2015 : excédent 121 146.27 €**

Résultat clôture 2014 : 99 406.30 €

Part affectée à l'investissement 2015 0.00 €

**Résultat antérieur reporté 2015 : excédent 99 406.30 €**

**Résultat de clôture exercice 2015 : excédent 220 552.57 €**

**du 14 avril 2016**

L'excédent de fonctionnement en augmentation par rapport à l'année précédent provient essentiellement du versement de la subvention au titre des amendes de polices pour le projet de la Route de Caux pour un montant de 80 260.00 €. Les travaux n'ont pas été commencés, faute de signature de la convention avec le conseil départemental.

**Vote à l'unanimité.**

## **2 – Vote du compte de gestion 2015 de la commune**

Monsieur le Maire présente au conseil le compte de gestion 2015 établi par le receveur municipal de Pézenas conforme au compte administratif de la commune 2015.

**Vote à l'unanimité.**

## **3 - Affectation du résultat 2015**

Monsieur Le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2015 de 309 393.21 € de la manière suivante 99 393.21 € en fonctionnement et 210 000,00 € en investissement.

**Vote à l'unanimité.**

## **4 –Vote des taux d'imposition 2016**

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition 2015 pour l'année 2016 : 15.65 % pour les taxes d'habitation, 20.87 % pour la taxe foncière (bâti) et 77.75 % pour la taxe foncière (non bâti).

Suite au remboursement des taxes d'habitation à certaines personnes qui avaient été imposées à tort, le trésorier a fourni à la commune le montant simulé rectifié de 1 184 000 € au lieu de 1 207 000 € initialement prévu sur l'état 1259. En tenant compte de ce montant (le montant définitif sera communiqué ultérieurement), en maintenant les taux 2015, les rentrées fiscales pour 2016 seraient de 381 184 €.

**Vote à l'unanimité.**

du 14 avril 2016

#### **5 - Vote des subventions 2016**

Monsieur le Maire présente au conseil les subventions versées aux associations pour 2016 pour un montant total de 19 900 €.

Monsieur Bedos informe le conseil municipal que la communauté des communes financera cette année la participation à la Fondation du Patrimoine pour toutes les communes. Pour Neffiès, elle a accordé 1 500.00 € pour les Neffiestivales, 1 600.00 € pour la course de côte, 300.00 € à l'association Autrement et 500.00 € au Royaume des Neuf fiefs.

Madame Jaffuel dit au conseil que le Royaume des neuf fiefs pour les Petites Coccinelles a demandé un agrément auprès de la CAF. Une visite de représentants de la CAF et de la Communauté des Communes a eu lieu et tous ont reconnu la qualité des services auprès des parents.

**Vote à l'unanimité des subventions 2016.**

#### **6- Vote du budget de la commune 2016**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget 2016 de la commune :

**FONCTIONNEMENT :** Dépenses et recettes de fonctionnement : 919 720.99 €

**INVESTISSEMENT :** Dépenses et recettes d'investissement : 1 926 042.02 €

**soit un budget total de 2 845 763.01 €.**

Les investissements porteront sur la Place de l'Eglise, la restauration de l'Eglise, la Route de Caux, la Maison Deterpigny.

Afin de résoudre ce litige, la commune a demandé aux conjoints Deterpigny de lui céder leur habitation à l'euro symbolique afin de pouvoir faire les travaux. Des devis ont été demandés à des entreprises : 1 seule a répondu pour un montant de 51 000 € uniquement pour la démolition partielle et le renforcement des structures. La somme de 70 000 € a été inscrite au budget afin de pouvoir réaliser les autres travaux.

Monsieur le Maire tiendra au courant le conseil de l'évolution de ce dossier.

**Vote à l'unanimité.**

du 14 avril 2016

**7 - Vote du compte administratif 2015 du SPEA**

Monsieur Bedos, 1er Adjoint, présente au Conseil municipal le compte administratif 2015 du SPEA :

**FONCTIONNEMENT:**

Recettes :	198 266.18 €
Dépenses :	185 577.43 €
<b>Résultat de l'exercice 2015 : excédent</b>	<b>12 688.75 €</b>
Résultat clôture 2014 :	33 784.60 €
Part affectée à l'investissement 2014 :	0.00 €
<b>Résultat de clôture 2015 : excédent</b>	<b>46 473.35 €</b>

**INVESTISSEMENT**

Recettes :	48 304.80 €
Dépenses :	108 956.41 €
<b>Résultat de l'exercice 2015 : déficit</b>	<b>- 60 651.61 €</b>
Résultat clôture 2014 :	206 372.71 €
Part affectée à l'investissement 2014 :	0.00 €
<b>Résultat de clôture 2015 : excédent</b>	<b>145 721.10 €</b>

**Vote à l'unanimité.**

**8 – Vote du compte de gestion 2015 du SPEA**

Monsieur le Maire présente au conseil le compte de gestion 2015 du SPEA établi par le receveur municipal de Pézenas conforme au compte administratif de la commune 2015.

**Vote à l'unanimité.**

du 14 avril 2016

**9 – Affectation du résultat 2015 du budget SPEA**

Monsieur le Maire propose d'affecter l'intégralité de 46 473.35 € en fonctionnement.

**Vote à l'unanimité.**

**10 – Vote du budget SPEA 2016**

Monsieur le Maire présente au conseil le vote du budget SPEA 2016.

**FONCTIONNEMENT** : Dépenses et recettes : 247 687.00 €

**INVESTISSEMENT** Dépenses et recettes : 315 534.40 €

**soit un budget total de 563 221.40 €**

Les investissements portent sur le bassin d'eau potable, la réfection des eaux usées de la Place de l'Eglise, l'entrée Route de Caux, la Rue Marianne Ros.

**Vote à l'unanimité.**

**11 - Police pluri-communale : extension du périmètre à la commune de Vailhan**

Monsieur le Maire dit au conseil que la commune de Vailhan a souhaité intégrer la police pluri-communale de Roujan-Neffiès pour des interventions ponctuelles en fonction de ses besoins en contrepartie d'une participation financière. Une nouvelle convention sera signée entre les 3 communes.

**Vote à l'unanimité.**

**12 - Evolution et extension du système de vidéo-protection**

Monsieur le Maire propose au conseil de choisir le bureau d'étude pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'évolution et l'extension du système de vidéo-protection de la commune.

Le système de vidéo protection de la commune sera rattaché à celui de Roujan. Le bureau d'étude sera chargé de différentes missions (autorisation préfectorale, demande de subvention..).

Monsieur le Maire propose de choisir le bureau d'étude Euro Sécuri Med pour un montant de 6 000 € ttc et de signer une convention avec ce bureau d'étude.

**Vote à l'unanimité.**

du 14 avril 2016

**13 - Syndicat de la vallée de l'Hérault : signature d'une convention de vente d'eau potable avec la commune**

Monsieur le Maire propose au conseil de signer le renouvellement de la convention avec la Vallée de l'Hérault pour l'approvisionnement en eau potable. Le syndicat propose un volume journalier de 240 m<sup>3</sup> et quelle que soit la saison un volume maximum journalier de 420 m<sup>3</sup>.

**Vote à l'unanimité.**

**14 - Aménagement du pourtour de l'église : Maîtrise d'œuvre**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de choisir le maître d'œuvre pour l'aménagement du pourtour de l'église. Il présente la proposition de la société BEI pour un montant de 24 000 € ht, 28 800 € ttc.

**Vote à l'unanimité.**

**15 - Démolition du hangar : diagnostic et protection des avoisinants**

Monsieur le Maire propose de choisir le bureau d'étude pour le diagnostic et la protection des avoisinants dans le cadre du marché de la démolition du hangar. Ce diagnostic est obligatoire avant cette démolition.

Il présente les propositions des sociétés SOCOTEC pour 1 100 € ht et QUALICONSULT pour 1 900.00 € ht.

**Vote à l'unanimité pour SOCOTEC.**

**16 - Restauration de l'église : 2ième tranche : Travaux intérieurs - demande de subvention au Conseil départemental**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de restauration de l'église pour la 2ième tranche : Travaux intérieurs : Escalier d'accès tribune, logement des cloches, escalier d'accès au clocher, chapelle Saint-Fulcran, Nef, Menuiserie, Protections, Serrurerie, Ouvrages campanaires et électricité pour un montant de

133 186.09 € ht et propose au conseil de demander une subvention pour ces travaux au conseil départemental.

**Vote à l'unanimité.**

**17 - Restauration de l'église : 2ième tranche : Travaux intérieurs - demande de subvention au service de l'état au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'équipement des territoires ruraux)**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de restauration de l'église pour la 2ième tranche : Travaux intérieurs : Escalier d'accès tribune, logement des cloches, escalier d'accès au clocher, chapelle Saint-Fulcran, Nef, Menuiserie, Protections, Serrurerie, Ouvrages campanaires et électricité pour un montant de 133 186.09 € ht.

Il propose au conseil de déposer un dossier de subvention au service de l'état au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

**Vote à l'unanimité.**

du 14 avril 2016

**18 - Aménagement de la Place de l'Eglise : demande de subvention au conseil départemental 2ième tranche**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'aménagement de la place de l'église 2ième tranche pour les "Bordures - Dalles" 38 000 € ht, et le "Revêtement pavés" 71 000 € ht, soit un projet global de 109 000 € ht et propose de déposer un dossier de demande au conseil départemental.

**Vote à l'unanimité.**

**19 - Elaboration du PLU : OMLB : avenant au marché**

Monsieur le Maire propose au conseil de signer un avenant au marché avec OMLB pour l'élaboration du PLU - Transformation du POS en PLU.

L'étalement dans le temps de ce dossier a engendré du retard. Des mises à jour des données et des réunions supplémentaires ont été organisées, ce qui engendre un avenant à la mission initiale : montant 3 000.00 € ht,

3 600.00 € ttc.

**Vote à l'unanimité.**

**20 - Mission d'évaluation environnementale pour le PLU : Cabinet Barbanson environnement : avenant au marché**

Monsieur le Maire propose au conseil de signer un avenant au marché pour la Mission d'évaluation environnementale pour l'élaboration du PLU avec un le cabinet Barbanson.

Le retard dans ce dossier a engendré des mises à jour des analyses, des cartographies, et des réunions supplémentaires, d'où cet avenant à la mission initiale pour un montant de 3 300.00 € ht, 3 960.00 € ttc.

**Vote à l'unanimité**

**21 - Contrat de maintenance informatique pour la mairie**

Monsieur le Maire propose au conseil de signer un contrat de maintenance informatique pour la mairie avec la société PLENISUD INFORMATIQUE : forfait 39 € ht/mois, intervention facturée 40 € /H ht, avec prêt de matériel et intervention à distance.

**Vote de ce contrat à l'unanimité.**

**du 14 avril 2016**

**22 - Contrat de maintenance informatique pour l'école**

Monsieur le Maire propose au conseil de signer un contrat de maintenance informatique pour l'école avec la société PLENISUD INFORMATIQUE : forfait 39 € ht/mois, intervention facturée 40 € /H ht, avec prêt de matériel et intervention à distance.

**Vote de ce contrat à l'unanimité.**

**23 - Questions diverses**

**- Redevance d'occupation domaine public**

Monsieur le Maire propose au conseil d'appliquer le même tarif qu'en 2015 pour la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses de café et restaurant en 2016, soit 2,00 € le m2 de surface de terrasse.

**Vote à l'unanimité.**

1) **Le conseil est clos à 20h00.**